



Yacht Club des Sablettes

Fédération Française de Voile - Ligue Sud

Association n° 0833003399

N° d'agrément Jeunesse et sport du Var 18220

Enregistrement J.O. : 12061 - N° d'affiliation FFV : C83017

Championnat régional Optimist – Bassin Varois AVIS DE COURSE 15 Novembre 2020

1. REGLES : La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à :

2.1.1 - tous les bateaux de la classe Optimist

2.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis;

2.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER - INSCRIPTION

3.1 Compte tenu de la situation actuelle liée à la pandémie, les inscriptions sont à faire prioritairement sur: <https://www.ycsablettes.org/index.php/avis-et-inscriptions.html>

Frais d'inscription : **10 euros** pour un paiement en ligne avant le jeudi 12 novembre.
(Majoration de 2 € pour tous autres types de paiement)

Pénalité de 3 € pour les inscriptions ou/et paiement en retard après le mercredi 11 novembre à minuit.

Les inscriptions seront à finaliser dans les locaux du YCS (pour les cas exceptionnels qui n'auraient pas pu être faits en ligne auparavant) le dimanche 15 novembre de 9h00 à 10h00

3.2 Mesures sanitaires obligatoires liées à la crise Covid-19

- Port du masque obligatoire à terre, pour tous.
- Distanciation physique à terre
- Vestiaires et douches fermés
- Pas de collation finale et proclamation du palmarès pour les 3 premiers de chaque série uniquement
- Inscription et règlements en ligne uniquement (sauf cas exceptionnels)

4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription si nécessaire : Dimanche 15 novembre de 9h à 10h00
4.2 Jours de course

Date	Heure du 1 ^e signal d'avertissement
15/11/2020	11h

- 4.3 Le jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h45

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles en version électronique :
A l'adresse suivante : www.ycsablettes.org

6. LES PARCOURS

- 6.1 Les parcours seront de type construit

7. CLASSEMENT

- 7.1 Deux courses devront être validées pour valider la compétition.
7.2 (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
(b) Quand au moins trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

8. REMISE des PRIX

Remise des prix succincte, en extérieur à 17h00

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. INSTRUCTIONS DE DECHARGEMENT DES BATEAUX

À votre arrivée sur l'avenue de la mer, il faut décharger les bateaux sur remorque ou mise à l'eau près de la grue du port de St Elme. A pieds, les coureurs vont déposer leur embarcation sur la darse sud .